

Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit

Approuvé par la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne dans sa séance du 9 février 1999

Le Syndic



Le Secrétaire

SA

Soumis à l'enquête publique du 16 novembre au 15 décembre 1999

Le Syndic

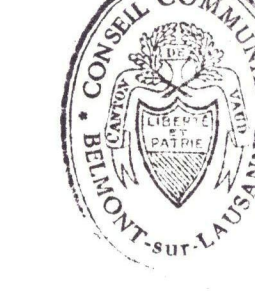


Le Secrétaire

SA

Adopté par le Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne dans sa séance du 6 avril 2000

Le Président

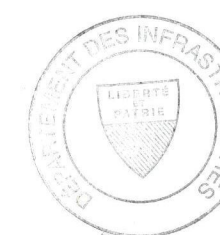


La Secrétaire

SA

Approuvé par le Département des Infrastructures le 9 AOUT 2000

L'atteste :



CERTIFIÉ CONFORME
Service de l'aménagement du territoire

Légende

- zone du bourg
- zone de villas
- zone industrielle
- zone artisanale
- zone de verdure
- zone d'utilité publique
- zone viticole
- zone intermédiaire
- zone agricole
- zone à aménager sous conditions de P.Q. ou PEP
- forêts

Degrés de sensibilité

- III
- II et III pour parcelles n° 471, 472, 622
- III
- III
- sans détermination
- II pour parcelle n° 316 et III pour parcelle n° 604
- III
- III
- III
- voir sur le plan
- sans détermination

numéros des fiches des bâtiments du recensement architectural établi par le canton de Vaud

